

Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Directeur général /
Secrétaire-trésorier par intérim de la susdite municipalité, QUE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

«DÉNEIGEMENT DES RUES MUNICIPALISÉES»

La municipalité de Sainte-Béatrix procède à des demandes de soumissions pour le
«DÉNEIGEMENT DES RUES MUNICIPALISÉES».

Les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de
soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en
communiquant avec un des représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au
514-856-6600, ou en consultant le site web www.seao.ca. Les documents peuvent être
obtenus au coût fixé par le SEAO.

Les soumissions doivent être faites sur la formule préparée à cet effet et accompagnées
d'un chèque certifié de 10% du montant de la soumission (basé sur le tarif de 5 ans), tiré
d'une Banque à Charte du Canada ou d'une Caisse Populaire ou d'un bon de
cautionnement de soumission établi au même montant, valable 30 jours de la date
d'ouverture des soumissions et émis par une compagnie autorisée à se porter caution
judiciaire.

Les soumissions sous enveloppes cachetées, devront être identifiées comme suit :
« **DÉNEIGEMENT DES RUES MUNICIPALISÉES** », adressées à la Municipalité de
Sainte-Béatrix, 861 rue de l'Église, Sainte-Béatrix (Québec) J0K 1Y0 et seront reçues au
bureau de la municipalité, jusqu'au mardi **10 septembre 2019 à 11h00**, heure locale en
vigueur pour être ouverte publiquement au même endroit, le même jour et à la même
heure.

La Municipalité de Sainte-Béatrix ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des
soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des
soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

**DONNÉ À SAINTE-BÉATRIX CE VINGT-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX
MILLE DIX-NEUF.**



Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Gérard Cossette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la
Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié l'avis public en
affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le vingt-et-unième
jour du mois d'août deux mille dix-neuf (21.08.2019)

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois d'août deux mille dix-neuf
(21.08.2019).



Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim